

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL207

présenté par  
M. Coronado, M. Molac et M. Mamère

-----

### ARTICLE 32

A l'alinéa 9, après le mot :

« disciplinaire »,

insérer les mots :

« ou par le Défenseur des droits ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à donner au Défenseur des droits un plein accès aux enregistrements des « caméras piétons ».